

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

DELIBERATION N° DE_012_2026

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 mars 2026

Nombre

de Conseillers en exercice 15

de Présents 15

de Votants 15

vingt mars deux mille vingt-six à 18 heures 17, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session extraordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Michel BARDET.

OBJET :

Election du maire

Etaient présents : Sildric ESMIOL, Guillaume TRUC, Aline DUPLOUY, Roger MAYET, Anne-Laure REYNAUD-COLLADO, Alain BARD, Philippe BA YLE, Serge T'KINDT, Caroline LE HAY, Laurine FARINOTTI, Maeva REYNIER, Océane BÉE, Michel BARDET, Bénédicte ESMIOL-PAUL, Christine HAMOT

Absents :

Excusés :

Procuration de :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Aline DUPLOUY, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 16/03/2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-17,

Le Président invite le Conseil à procéder à l'élection du maire conformément aux dispositions prévues à l'art L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme Bénédicte ESMIOL-PAUL : 3 voix
- M. Sildric ESMIOL : 12 voix

M. Sildric ESMIOL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

Date de transmission de l'acte: 23/03/2026

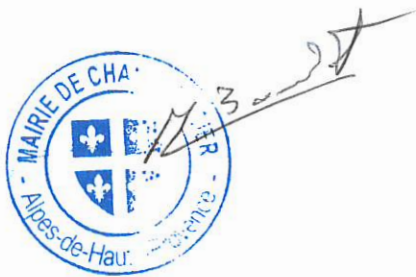
Date de reception de l'AR: 23/03/2026

004-210400479-DE_012_2026-DE

A G E D I

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus
Le Président
Michel BARDET

Secrétaire de séance
Aline DUPLOUY



Date de transmission de l'acte: 23/03/2026
Date de reception de l'AR: 23/03/2026
004-210400479-DE_012_2026-DE
A G E D I